



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de Seine-et-Marne – Arrondissement : MEAUX  
Canton de la Ferté-sous-Jouarre

---

## MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 septembre 2023

Par suite d'une convocation en date du 9 septembre 2023, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de CROUY-SUR-OURCQ se sont réunis à la mairie le 14 septembre 2023 à 19 h 30, sous la présidence de M. Didier MANSON, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 9 septembre 2023.

**Membres en**  
**exercice :** 19

**Présents :** 16

**Votants :** 19

**Présents :** Didier MANSON, Elodie PION, Yannick CALLEBAUT, Jessica NOTARIANNI, Hervé VANÇON, Elisabeth LEPAGE, Daniel VERNIERS, Aldo DABRIOU, Emmanuel HERGOT, Murielle CHEYMOL, Thomas GOBET, Camille MARECHAL, Victor ETIENNE, Virginie CHAVAGNAT, Adrien RENAULT, Vanessa GUERIN

**Représentés :** Joël DI MEO représenté par Aldo DABRIOU, Elodie KLING représentée par Jessica NOTARIANNI, Ilona CLAVIER représentée Yannick CALLEBAUT

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et le Conseil peut délibérer.

Il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné M. Yannick CALLEBAUT, pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **L'ordre du jour de la séance est le suivant :**

- Désignation du Secrétaire de séance

#### **Décisions municipales :**

- Délégations consenties par le conseil municipal au Maire
- Indemnité d'un conseiller municipal avec délégation
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation d'un référant sécurité routière
- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
- Désignation des membres des commissions communales : mise à jour

#### **Divers :**

- Téléphonie mobile : Orange : Installation d'un nouveau pylône à la chaussée
- Demande de suppression des plans d'alignements départementales (avenue de Coulombs, avenue de Fussy, rue du Général de Gaulle, avenue de Montanglos)
- Demande d'annulation des titres pour l'entreprise Man RERE
- Convention de chasse de Coulombs (NEGANDO)
- Questions diverses



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de Seine-et-Marne – Arrondissement : MEAUX  
Canton de la Ferté-sous-Jouarre

---

## MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

### Délégations consenties par le conseil municipal au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales, relatif aux attributions déléguées au Maire par le Conseil Municipal, modifié par la loi N°2018-1021 du 23 novembre 2018 art 6 et art 9

Le Conseil Municipal **DECIDE** de déléguer au Maire, M. MANSON Didier, pour toute la durée de son mandat, certaines de ses attributions et compétences, à savoir :

1/ arrêt et modification de l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et possibilité de procéder à tous les actes de délimitations des propriétés communales

2/ prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

3/ décision de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans

4/ passation des contrats d'assurance ainsi que l'acceptation des indemnités de sinistre y afférentes

5/ création, modification ou suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux

6/ délivrance et reprise de concessions dans les cimetières

7/ acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges

8/ décision de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros

9/ de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice experts

10/ fixation des reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme

11/ exercice au nom de la commune, des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme

12/ possibilité d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune, dans les actions intentées contre elle

13/ règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



---

## MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE**, avec 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, les délégations décrites ci-dessus.

### Indemnité d'un conseiller municipal avec délégation

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le Conseil Municipal a fixé le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints et de conseillers délégués au Maire le 16 mai 2023.

#### TAUX DE REFERENCE

Population (habitants) Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique

De 1000 à 3499 .....taux 19,8%

Le Conseil municipal a voté le taux: 17,82%

Indemnités de fonction ADJOINTS	Taux	De l'indice	Indemnités brutes mensuelles	Indemnités brutes annuelles	Indemnités brutes annuelles totales
Elodie PION	17,82 %	1027	717.35 €	8 608, 20 €	43 041,00 €
Yannick CALLEBAUT	17,82%	1027	717.35 €	8 608,20 €	
Jessica NOTARIANNI	17,82 %	1027	717.35 €	8 608,20 €	
Hervé VANCON	17,82 %	1027	717.35 €	8 608,20 €	
Elisabeth LEPAGE	17,82 %	1027	717.35 €	8 608,20 €	

-Vu le général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

-Considérant que le Maire s'engage à ne pas percevoir le maximum de l'indemnité de fonction à laquelle il peut prétendre, et qui sera par conséquent inférieure au barème ci-dessous :

Population (habitants) Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique :

De 1000 à 3499 habitants.....51,6 %

-Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, à la demande du Maire, les indemnités de fonctions versées au maire à un taux inférieur au taux maximal de 51,6% étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Le Conseil Municipal a voté le taux : 41,27%



**MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ**

Indemnités de fonction	Taux	De l'indice	Indemnités brute mensuelle	Indemnités brutes annuelles
M. Didier MANSON	41, 27 %	1027	1661.33 €	19 935.99 €

- Vu l'arrêté municipal n° 13/2023 du 28 juin donnant délégation à Monsieur Daniel VERNIERS pour être réfèrent incendie sur la commune, formation incendie et secourisme pour le personnel communale et la population.

- Vu que l'enveloppe maximale globale des indemnités de fonctions s'élève à 6062,42 €

- Vu le montant de l'enveloppe utilisé par la commune de 5248,08 €

TAUX DE REFERENCE

Population (habitants) Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Communes de moins de 100 000 habitants .....6 %

Le Maire propose le taux de : 6%

Indemnités de fonction Conseiller délégué	Taux	De l'indice	Indemnités brutes mensuelle	Indemnités brutes annuelles
Daniel VERNIERS	6%	1027	241.53	2898.36

Après vote, la proposition est acceptée avec 15 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention.

Ont voté pour : - Didier MANSON, Elodie PION, Yannick CALLEBAUT, Jessica NOTARIANNI, Hervé VANÇON, Elisabeth LEPAGE, Joël DI MEO, Daniel VERNIERS, Aldo DABRIOU, Emmanuel HERGOT, Murielle CHEYMOL, Thomas GOBET, Elodie KLING, Camille MARECHAL, Ilona CLAVIER.

Ont voté contre : -- Adrien RENAULT, Virginie CHAVAGNAT, Victor ETIENNE, Vanessa GUERIN.

Se sont abstenus : --

**Désignation d'un correspondant défense**

Dans le cadre de la désignation des correspondants défense au sein des communes de France, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les missions principales dévolues au correspondant défense, notamment une mission d'information et de sensibilisation auprès des administrés.

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la Défense, les élus et les citoyens.

Le Conseil Municipal, **DESIGNE**, Monsieur Hervé VANÇON correspondant défense de la commune de CROUY-SUR-OURCQ.

19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de Seine-et-Marne – Arrondissement : MEAUX  
Canton de la Ferté-sous-Jouarre

---

## MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

### Désignation d'un référent sécurité routière

Monsieur le Maire :

- *Rappelle* à l'assemblée que la lutte contre l'insécurité routière constitue un axe prioritaire de la politique du gouvernement,
- *Informe* que le Préfet de SEINE et MARNE souhaite que soit nommé, au sein du Conseil Municipal, un « élu référent » sur la sécurité routière dont le rôle sera la diffusion des informations relatives à la sécurité routière ainsi que la contribution à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de la politique départementale.

Monsieur Aldo DABRIOU, Conseiller Municipal, est désigné « élu référent » sur la sécurité routière de la commune de CROUY SUR OURCQ.

19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

### Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Le Maire expose à l'Assemblée que conformément à l'article L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**D'ADOPTER** le règlement intérieur annexé à la présente.

19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

### Désignation des membres des commissions communales : mise à jour

Suite à une demande d'intégration d'un conseiller aux Commissions Communales créées le 16 mai 2023, Le conseil municipal accepte l'ajout à l'ordre du jour de ce point et **DECIDE** de mettre à jour la constitution de celles-ci.

#### **COMMISSION COMMUNALE « CULTURE TOURISME PATRIMOINE »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth



**MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ**

Membres : Mme MARECHAL Camille, M. HERGOT Emmanuel, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa, **M. DABRIOU Aldo**

**COMMISSION COMMUNALE « FETES CEREMONIES »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : Mme MARECHAL Camille, M. VERNIERS Daniel, Mme KLING Elodie, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

**COMMISSION COMMUNALE « FINANCES »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : M. DABRIOU Aldo, Mme MARECHAL Camille, M. VERNIERS Daniel, Mme KLING Elodie, M. HERGOT Emmanuel, Mme CLAVIER Iлона, M. DI MEO Joël, Mme CHEYMOL Murielle, M. GOBET Thomas, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

**COMMISSION COMMUNALE « INFORMATION COMMUNICATION INTERNET »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : M. HERGOT Emmanuel, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa, **M. DABRIOU Aldo**

**COMMISSION COMMUNALE « JEUNESSE SPORTS »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : Mme KLING Elodie, M. HERGOT Emmanuel, Mme CLAVIER Iлона, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa, **M. DABRIOU Aldo**

**COMMISSION COMMUNALE « SANTE ENVIRONNEMENT »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : Mme CHEYMOL Murielle, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

**COMMISSION COMMUNALE « SECURITE-HYGIENE-SUIVI QUALITE DE L'EAU »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : Mme KLING Elodie, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

**COMMISSION COMMUNALE « SENIORS »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : Mme CHEYMOL Murielle, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

**COMMISSION COMMUNALE « TRAVAUX BATIMENTS VOIRIE »**

Présidence : M. MANSON Didier, Maire



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine-et-Marne – Arrondissement : MEAUX  
Canton de la Ferté-sous-Jouarre

---

## **MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ**

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : M. HERGOT Emmanuel, M. GOBET Thomas, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

### ***COMMISSION COMMUNALE “URBANISME”***

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : M. HERGOT Emmanuel, M. GOBET Thomas, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

### ***COMMISSION COMMUNALE “ECONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT”***

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : Mme MARECHAL Camille, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

### ***COMMISSION COMMUNALE “ACTION SOCIALE/ HANDICAP”***

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : M. HERGOT Emmanuel, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

### ***COMMISSION COMMUNALE “TRANSPORT”***

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : M. VERNIERS Daniel, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa, **M. DABRIOU Aldo**

### ***COMMISSION COMMUNALE “CHASSE”***

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : M. GOBET Thomas, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

### ***COMMISSION COMMUNALE “CIMETIERE”***

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth

Membres : Mme CHEYMOL Murielle, M. GOBET Thomas, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

### ***COMMISSION COMMUNALE “SCOLAIRE-PERISCOLAIRE”***

Présidence : M. MANSON Didier, Maire

Adjoints : Mme PION Elodie, M. CALLEBAUT Yannick, Mme NOTARIANNI Jessica, Mr VANCON Hervé, Mme LEPAGE Elisabeth





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de Seine-et-Marne – Arrondissement : MEAUX  
Canton de la Ferté-sous-Jouarre

---

## MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

Membres : Mme MARECHAL Camille, Mme KLING Elodie, Mme CLAVIER Ilona, Mme CHEYMOL Murielle, M. ETIENNE Victor, Mme CHAVAGNAT Virginie, M. RENAULT Adrien, Mme GUERIN Vanessa

### Téléphonie mobile : orange : Installation d'un nouveau pylône à La Chaussée

Le Maire explique avoir été sollicité par la société Orange afin de pouvoir installer une antenne de téléphonie mobile à La Chaussée, situé à une bonne distance des premières habitations. Cette antenne serait fixée en hauteur de 15 mètres en respectant les dispositions du PLU et de l'ABF. La commune étant en zone blanche, cette offre pourrait permettre de résoudre les problèmes liés à cette zone.

Après échanges de vues, le Conseil Municipal,

**VALIDE** l'accord de principe pour l'installation qui devra être maîtrisée

**AUTORISE** le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public et tous les documents se rapportant à ce projet.

17 voix pour, 0 contre et 2 abstentions

Ont voté pour : Didier MANSON, Elodie PION, Yannick CALLEBAUT, Jessica NOTARIANNI, Hervé VANÇON, Elisabeth LEPAGE, Joël DI MEO, Daniel VERNIERS, Aldo DABRIOU, Emmanuel HERGOT, Murielle CHEYMOL, Elodie KLING, Camille MARECHAL, Ilona CLAVIER

Ont voté contre : --

Se sont abstenus : -- Thomas GOBET, Vanessa GUERIN

### Demande de suppression des plans d'alignement départementales (avenue de Coulombs, avenue de Fussy, rue du Général de Gaulle, avenue de Montanglos)

Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal sur la pertinence de maintenir certains plans d'alignement départementaux datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui font peser sur certaines habitations des servitudes de reculement. Cette servitude implique l'interdiction pour le propriétaire de réaliser des constructions nouvelles ou des travaux confortatifs sur l'immeuble, pour ainsi ne pas prolonger la durée de vie de celui-ci afin qu'il puisse être démolé (article L112-6 du code de la voirie routière).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles L112-1 et suivants,

Considérants que le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme par délibération n°2018\_32 du 14 septembre 2018,

Considérant que l'élaboration ou la révision du PLU est un moment privilégié pour procéder à une réflexion sur les alignements urbains,

Considérant qu'il convient d'interroger le département sur la nécessité et le besoin de maintenir le plan d'alignement tel qu'il est décrit pour la RD 23, RD 94 et RD 102

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 16 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de Seine-et-Marne – Arrondissement : MEAUX  
Canton de la Ferté-sous-Jouarre

---

## MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

**SOLLICITE** du département, l'abrogation du plan d'alignement relatif à la RD 23, RD 94 et RD 102

**CHARGE** le Maire de signer tout document se rapportant à la présente affaire.

Ont voté pour : Didier MANSON, Elodie PION, Yannick CALLEBAUT, Jessica NOTARIANNI, Hervé VANÇON, Elisabeth LEPAGE, Joël DI MEO, Daniel VERNIERS, Aldo DABRIOU, Emmanuel HERGOT, Murielle CHEYMOL, Thomas GOBET, Elodie KLING, Camille MARECHAL, Ilona CLAVIER, Vanessa GUERIN

Ont voté contre : -- Adrien RENAULT, Virginie CHAVAGNAT, Victor ETIENNE

Se sont abstenus : --

### Demande d'annulation des titres pour l'entreprise Man RERE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été émis par erreur quatre titres pour l'encaissement du droit de place pour le food truck Man RERE

Il s'agit des titres :

- n° 2022-T12 du 16/02/2022
- n° 2022- T38 du 07/03/2022
- n° 2022 - T276 du 14/11/2022
- n° 2022-T288 du 30/11/2022

Il propose au Conseil Municipal de procéder à l'annulation des dits titres. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'annuler les titres de recettes
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision sont prévus au budget
- **CHARGE** son Maire de réaliser les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

### Convention de chasse de Coulombs (NEGANDO)

Le Maire explique que pour "NEGANDO", le bail a été résilié en avril 2023. Il propose de signer une convention avec la société de chasse qui posera sa candidature.

La société de chasse devra versée la somme de 3280€.

Après échanges de vues, le conseil Municipal, **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention

10 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions

Ont voté pour : Didier MANSON, Elodie PION, Yannick CALLEBAUT, Hervé VANÇON, Elisabeth LEPAGE, Daniel VERNIERS, Emmanuel HERGOT, Thomas GOBET, Camille MARECHAL, Ilona CLAVIER

Ont voté contre : -- Adrien RENAULT, Virginie CHAVAGNAT, Victor ETIENNE, Vanessa GUERIN

Se sont abstenus : -- Jessica NOTARIANNI, Elodie KLING, Aldo DABRIOU, Joël DI MEO, Murielle CHEYMOL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de Seine-et-Marne – Arrondissement : MEAUX  
Canton de la Ferté-sous-Jouarre

- - -

## MAIRIE DE CROUY-SUR-OURCQ

---

Monsieur le Maire donne la parole au public.  
La séance est clôturée à 21h22.

Le Présent Procès-Verbal a été adopté à l'unanimité par délibération du Conseil municipal du

Fait à CROUY-SUR-OURCQ, le

**Le Maire,**

**Didier MANSON.**

**Le secrétaire de séance,**

**Yannick CALLEBAUT.**